

AVENIR DE NOS TERRITOIRES

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires

SRADDET

L'impact des nouveaux enjeux de planification sur la mesure d'occupation du sol

Mardi 17 mai 2022 - Bras

La planification régionale au service de la sobriété foncière

Les jalons de la planification de la sobriété foncière

2023



2027

(au plus tard)



À partir de
2031

À court terme, réussir la territorialisation des objectifs de réduction de la consommation foncière à l'aide de données communes et de critères partagés

> *Conférence régionale des SCoT, Instances territoriales de dialogue*

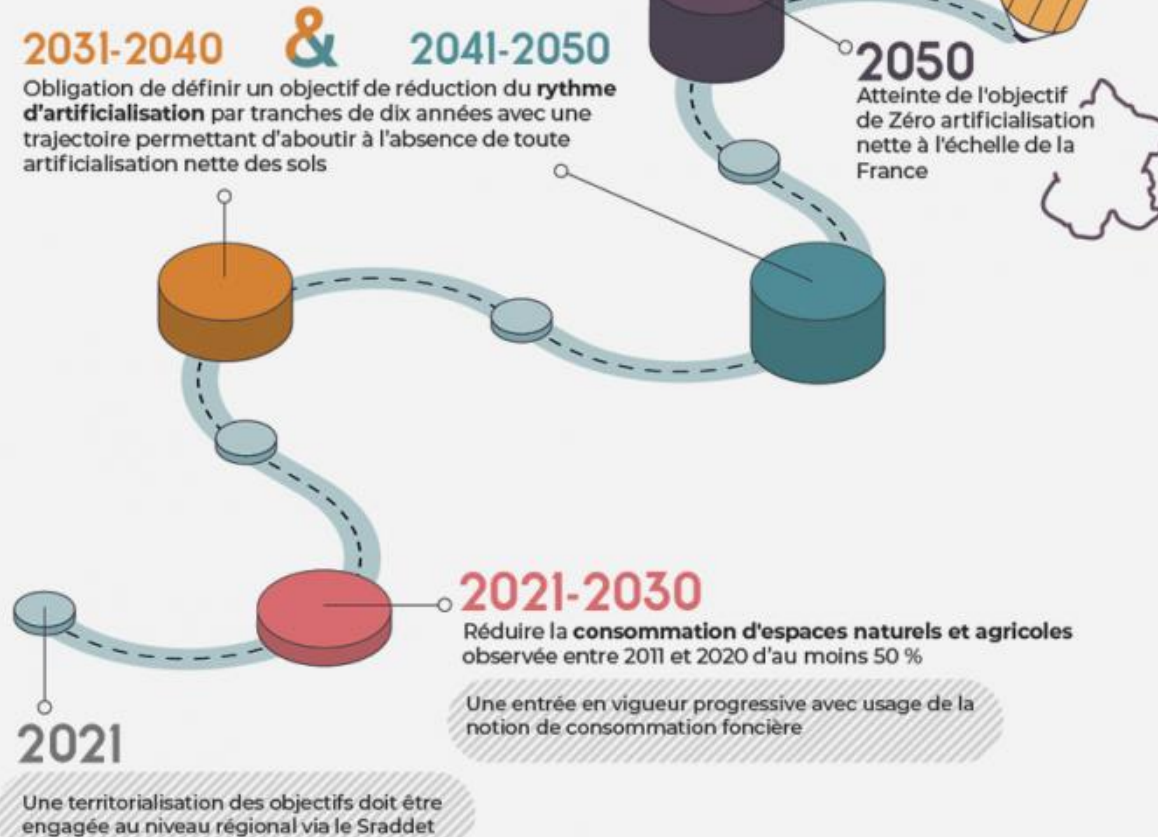
À moyen terme, intégrer ces objectifs et données communes dans les documents d'urbanisme révisés (SCoT, PLUi), à partir de la mesure de la consommation passée, tout en prévoyant l'évaluation future de la consommation.

➤ *Suivi de la Région et de l'Etat en tant que PPA*

À long terme, être capables de mesurer les mouvements de renaturation et prendre le virage de l'artificialisation nette.

> *Suivi de l'atteinte des objectifs nationaux et du ZAN.*

LA TEMPORALITÉ POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE D'ICI 2050 DE LA LOI CLIMAT & RÉSILIENCE



Source : AGURAM, Mars 2022

2022-2023 : territorialiser l'objectif de réduction de la consommation foncière

Consommation foncière 2010-2020 (fichiers fonciers) : 14 391 ha *



Objectif SRADDET et Loi Climat et Résilience : - 50 % sur la période 2021-2031



1. Territorialiser les objectifs :

- Quelles données de référence ?
- Quelle maille de territorialisation ?
- Cf décrets de l'Etat sur la territorialisation et ses critères



2. Définition d'une enveloppe régionale

- « Projets d'intérêt majeur et d'envergure nationale ou régionale »
- Equilibre entre projets majeurs et liberté des territoires.

** Environ 1 000 ha semblent être imputables à des erreurs dans la base de données des fichiers fonciers ; et 800 ha supplémentaires à des installations de PV au sol*

Les limites de l'observation « quantitative » existante

La difficile mesure de l'existant : l'absence de langage commun

Mesure

Période

Territoire	Porter à Connaissance
- Consommation relevée : 387 ha - Source : MOS local	- Consommation relevée : 214 ha - Source : Fichiers fonciers CEREMA
- Période : 2001-2015	- Période : 2011-2021
- Consommation annuelle : 26 ha	- Consommation annuelle : 21,4 ha

Type de données	Périodicité	Echelle disponible	Echelle d'utilisation préconisée
Fichiers Fonciers « Cerema »	Annuelle	Parcelle	PLU/SCOT
MAJIC	Annuelle	Parcelle	PLU/SCOT
OCSOL PACA	5 ans	UMC = 5000m ²	Départementale/régionale
MOS	Selon territoire	UMC = 250/500/1000m ²	PLU/SCOT
OCSGE IGN	3 ans (prévu)	UMC = 200/500/2500m ²	PLU/SCOT (à vérifier une fois donnée disponible)

Précision

Vers la base de données « quantitative » idéale ?

- Une diversité d'instruments de mesure locaux, avec chacun leurs avantages et leurs inconvénients :

Ocsol	- Nomenclature spécifique au contexte régional - BD régionale unifiée	- Manque de précision - Actualisation périodique (de 5 à 8 ans)
MOS	- Nomenclature spécifique au contexte local - Précision de l'observation	- Actualisation périodique - Couverture inégale du territoire
Fichiers fonciers	- Base de données nationale unique - Actualisation annuelle	- Manque de précision - Présence d'erreurs parfois importantes - Mesure des flux (usages) et non du stock (occupation du sol)

**Possibilité d'estimer
des consommations
foncières en mixant
plusieurs méthodes...**

... **Mais idéalement, la planification suppose de disposer d'une base de données quantitative à la fois :**

Unique

Précise

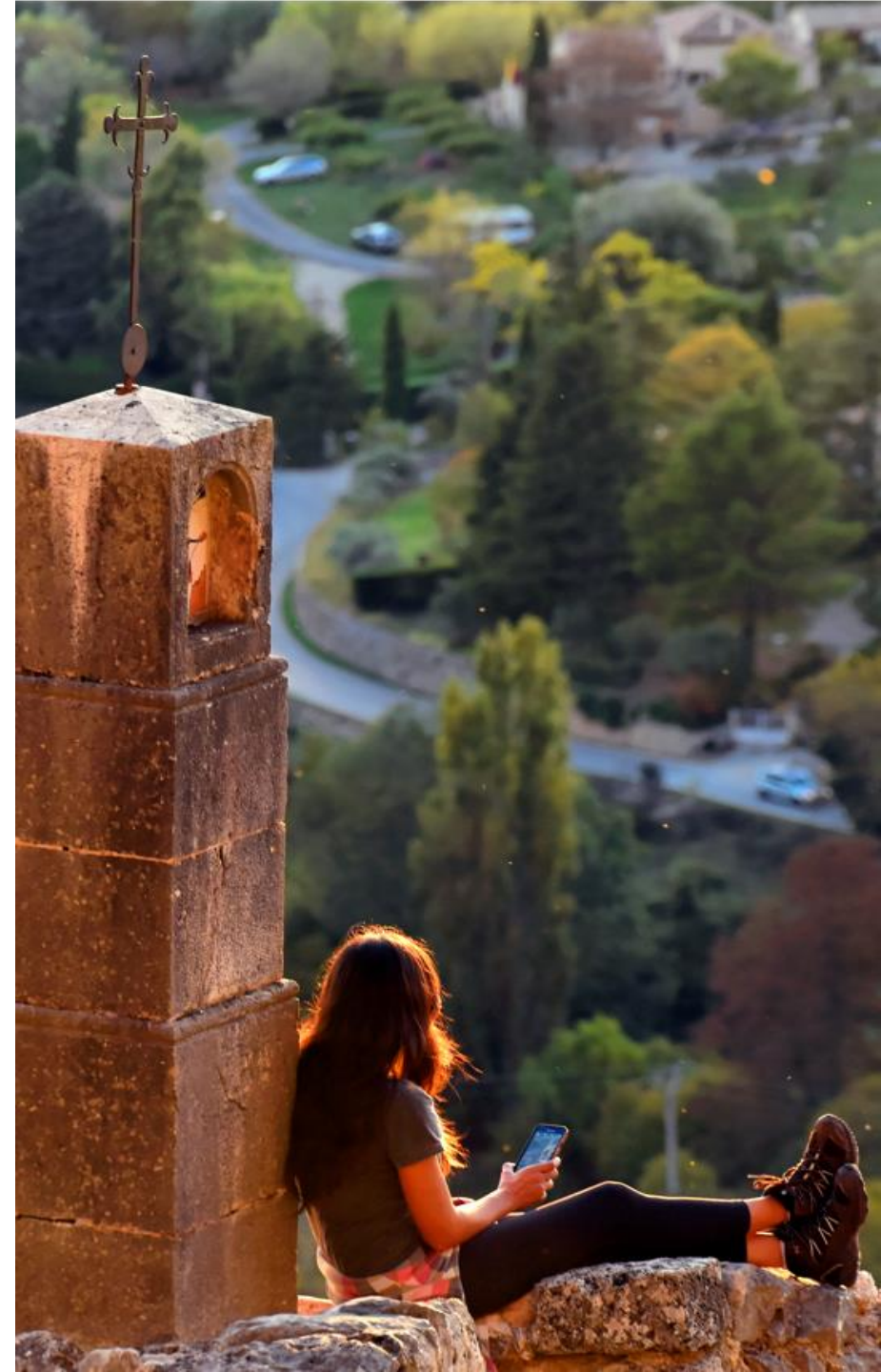
Adaptée au
contexte local

Actualisée
régulièrement

Les enjeux « qualitatifs » de la planification à prendre en compte

Les enjeux « qualitatifs » (1)

- **Toute consommation foncière n'est pas synonyme de développement.** Il est essentiel de planifier l'efficacité foncière (densité des aménagements à l'habitant ou à l'emploi) en amont et de l'évaluer en aval. Aujourd'hui, peu de corrélation entre consommation foncière et croissance démographique / emploi dans de nombreux territoires.
- **Toute consommation foncière ne se vaut pas.** Nécessité de pouvoir mesurer la consommation en fonction de la nature des activités implantées (intérêt général, secteur stratégique), notamment au regard du SRADDET.
Ex : production ENR , a priori non prise en compte dans la mesure de la consommation foncière 2021-2031.
- **Tous les hectares ne se valent pas.** Enjeux de préservation des milieux, enjeux de préservation des activités agricoles (terres irriguées), enjeux de préservation du territoire et des populations face aux risques



Les enjeux « qualitatifs » (2)

- **Tous les territoires n'ont pas la même vocation.** Prendre en compte les dynamiques démographiques et d'emploi actuelles, penser les perspectives à venir – et si nécessaire, chercher à les corriger –, prendre en compte la stratégie urbaine du SRADDET.
- **Ne pas pénaliser les territoires déjà frugaux.** Protéger les territoires ayant fait des efforts en évitant que la réduction de la consommation foncière les soumette à une « double peine » : enjeu de solidarité et d'équité, au cœur de la stratégie régionale.
- **Laisser une marge de manœuvre suffisante aux territoires.** Maîtriser l'enveloppe foncière des « projets d'envergure » et fixer des orientations à la maille appropriée afin que chaque SCoT puisse y contribuer.





En conclusion....

Mettre les usages au cœur de la réflexion,
Autour des questions de méthode.

Tout comme l'exercice de la planification,
L'observation du sol doit être stratégique.

AVENIR DE NOS TERRITOIRES

RÉGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Schéma régional d'aménagement
de développement durable
et d'égalité des territoires
SRADET

connaissance-territoire.maregionsud.fr/